

son) cet après-midi. Il a répété les mêmes conseils que j'ai entendus tant de fois de la bouche d'autres membres distingués du cabinet, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir et aussi du temps où d'autres partis tenaient les rênes de l'État: «il faut faire œuvre utile; il faut se mettre au travail, les affaires du pays ne peuvent attendre».

On nous a énuméré une longue liste de mesures qui doivent être adoptées et qui traitent de presque tous les sujets concevables. Le très honorable représentant a pourtant oublié de proposer que l'on ajoute quelques mots appropriés au Sermon sur la Montagne, que l'on retouche les Dix Commandements et que l'on récrive le soliloque d'Hamlet. Dans son discours, le très honorable représentant n'a rien omis.

• (8.50 p.m.)

M. Knowles: Et l'épître aux Hébreux 12, 16?

M. Baldwin: Voilà qui me semble superflu, car on s'occupe déjà de cette affaire. J'avoue, monsieur l'Orateur, que certaines questions sont urgentes. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'avec plusieurs partis politiques, il y aura toujours divergence d'opinions. C'est en réalité un élément du processus politique. Au cours des deux ou trois dernières années, le gouvernement que dirige le très honorable représentant a jugé bon de présenter certaines mesures qui ont ranimé des hostilités latentes et des antipathies farouches. Les historiens diront un jour si c'était le bon moment ou s'il aurait été préférable d'attendre. Il n'en demeure pas moins qu'une hostilité plus vive que d'habitude se manifeste au pays et se répercute à la Chambre.

En jugeant de la nécessité de présenter des mesures législatives et d'en disposer, le gouvernement a donc le très grave devoir d'accorder la priorité aux mesures les moins controversables. Je ne m'attends pas à ce qu'un grand nombre de projets de loi soient étudiés par la Chambre sans susciter de controverses. C'est dans une atmosphère pareille que le gouvernement cherche maintenant à restreindre le débat actuel au moyen de cette motion. Compte tenu de ce qu'a dit le premier ministre (M. Pearson) et selon mon interprétation des faits, notre problème actuel est imputable en grande partie au gouvernement.

A l'automne de 1965, alors que nous disposions d'une longue période et que des mesures urgentes sollicitaient notre examen, les cré-

[M. Baldwin.]

aits de cette année financière n'ayant pas encore été adoptés, le gouvernement a jugé bon, pour des raisons qui lui paraissaient suffisantes mais qui, de toute évidence, n'étaient pas acceptables au pays, de déclencher des élections. Depuis, la marche des travaux de la Chambre n'a pas été ordonnée convenablement. A maintes reprises, des mesures ont été différées, des ministres chargés de mener à bonne fin l'étude de certains projets de loi sont partis en expéditions politiques ou pour d'autres bons motifs. Nous avons donc dû remettre l'étude de ces mesures et passer à autre chose.

Ces renvois et ces retards provoquent des malaises et donnent l'impression que le processus législatif n'évolue pas assez rapidement. Je prétends, monsieur l'Orateur, qu'une responsabilité incombe au gouvernement. Somme toute, il est chargé d'agencer les travaux de la Chambre, afin que nous sachions ce que nous faisons et que nous soyons en mesure, lorsque nous entreprenons un travail, de le mener à bonne fin. Je crois que ce sont quelques-unes des raisons qui ont suscité les sentiments violents à l'égard du débat actuel, sentiments que le gouvernement a contribué, en grande partie, à provoquer.

Le très honorable représentant a parlé des changements dans le processus législatif. Il a mentionné divers points et je serais disposé à approuver certains d'entre eux. Il ne faut pas oublier, et je crois que l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) l'a signalé, qu'il incombe également au gouvernement de protéger les droits des simples députés. Accorder à un gouvernement avide d'autorité le droit d'exercer de plus grands pouvoirs, afin d'accélérer le processus législatif à des fins qu'il juge nécessaires, ce n'est pas la bonne formule.

Monsieur l'Orateur, au cours des dernières semaines, j'ai pu lire certains des rapports d'un comité spécial de la Chambre des communes du Royaume-Uni, qui a été accablé d'une partie des difficultés que nous éprouvons ici. Le compte rendu des témoignages est semé des mêmes histoires que nous avons entendues au sujet de la frustration des députés et du désir du gouvernement de présenter de plus en plus de mesures législatives, souvent mal conçues et, par conséquent, susceptibles d'être mal digérées. Une partie de cette mesure, que le gouvernement croit nécessaire, n'est pas forcément celle qui répond aux besoins du pays.